

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1587 - page 2857

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

KI AIKIDO ASSOCIATION (K2A).

Objet : organiser, diffuser, et enseigner la pratique sportive et culturelle du Ki-Aïkido et des arts sportifs de coordination dans un souci de bien-être, en salle ou en extérieur, en France ou à l'étranger, de rechercher, diffuser et enseigner les connaissances théoriques relatives au Ki-Aïkido et aux arts sportifs de coordination, dans le respect de la technique, de la tradition et de l'esprit originel des fondateurs de ces pratiques.

Siège social : 16, rue de la Vega, 75012 Paris 12e.

Date de la déclaration : 29 mai 2014.